

Malgré son interdiction formelle

Le commerce informel revient en force



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4923 - Mardi 5 novembre 2019 - Prix : 10 DA

Pour des revendications socioprofessionnelles
**Sit-in de protestation
des enseignants
du primaire à Alger**

Page 2

Assemblée populaire nationale

Le projet de loi sur les hydrocarbures aujourd'hui devant les députés

Page 2

Halte à l'amalgame !

Par Mohamed Habili

Au jour d'aujourd'hui, on entend souvent citer dans les médias l'Algérie aux côtés de l'Irak et du Liban, auxquels il arrive mais plus rarement qu'on ajoute le Soudan, censé pourtant avoir quant à lui déjà accompli sa « révolution », comme autant d'exemples concomitants de pays arabes soulevés par une sorte de nouveau printemps. Tous ceux qui font cette identification ne semblent pas être animés des mêmes intentions. Il en est qui ont l'air de croire vraiment que ces trois ou quatre situations sont équivalentes quant à l'essentiel, autant dire des copies les unes des autres, à quelques nuances nationales près. D'autres en revanche font carrément dans l'agit-prop, mus à l'évidence par le souci d'ajouter de l'huile sur le feu qu'ils croient en train de prendre ou avoir déjà pris chez nous. N'oublions pas que pendant longtemps les médias français décrivait l'Algérie comme étant un pays au bord de l'explosion, fidèlement repris en cela par des journaux algériens, et cela bien avant le début des manifestations hebdomadaires actuelles. Ces médias, constants dans leur hostilité à notre égard, se sont fait une spécialité de ce grossier amalgame, eux qui en principe sont les mieux placés pour voir ce qui sépare le cas algérien des deux autres, d'autant que les différences sont frappantes. Au Liban et en Irak, les mouvements de protestation en cours ont éclaté sur des revendications purement sociales mais dans un contexte d'appauvrissement généralisé, auquel n'ont échappé que les couches supérieures de la société.

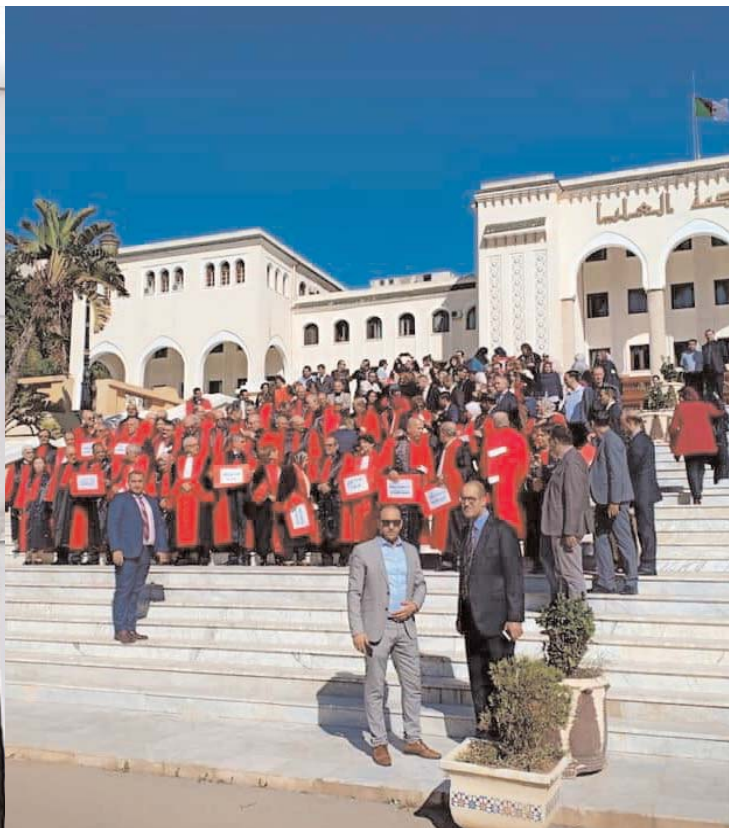
Suite en page 3

Sit-in des magistrats et le ministère réagit enfin sur les scènes de violence à Oran

De mal en pis, la justice s'enlise



PH.D. R.



Il aura fallu attendre 24 h après les scènes de violence à la cour d'Oran pour que le ministère de la Justice réagisse enfin à ces dépassements. Lire page 3

Avant la fin de l'année

Versement de la nouvelle allocation aux personnes handicapées

Page 4

Elaine Mokhtefi au Salon du livre d'Alger

Témoignages sur la barbarie du colonisateur et sur Fanon, Aït Ahmed et les autres

Page 13

Malgré son interdiction formelle

Le commerce informel revient en force

■ Des tables collées les unes aux autres, des cartons posés à même le sol sur lesquels sont déposés des vêtements, des chaussures et même des aliments, font partie du décor quotidien des rues, grandes venelles comme petites. En effet, malgré l'interdiction de cette pratique, le commerce informel a envahi ces dernières semaines nos trottoirs.

Par Thinhinene Khouchi

Depuis le début de l'année en cours, les forces de l'ordre sont tellement occupées à «encadrer» les manifestations et les mouvements de grève qui explosent à chaque moment qu'elles n'ont pas eu le temps de remarquer le nombre important de commerçants qui ont poussé comme des champignons. Ce phénomène ne date pas d'aujourd'hui mais il a augmenté cette année. À Alger comme à

Pour des revendications socioprofessionnelles Sit-in de protestation des enseignants du primaire à Alger

LES ENSEIGNANTS du cycle primaire ont observé, devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale à Alger, un sit-in pour appeler le ministère de tutelle à satisfaire leurs revendications socioprofessionnelles. Des dizaines d'enseignants, venus des différentes wilayas du pays, se sont rassemblés devant l'annexe du ministère, brandissant des slogans appelant à «respecter l'enseignant du cycle primaire» et à «préserver sa dignité» à travers la satisfaction de «ses revendications légitimes». Les enseignants ont pour principales revendications «l'assimilation dans la classification du rang de l'emploi des catégories des enseignants des trois paliers», «le réexamen des heures de travail du cycle primaire qui dépassent la capacité d'assimilation de l'élève», «le réexamen des programmes et méthodes du cycle primaire ainsi que les missions confiées à l'enseignant qui doit accompagner l'élève à la cantine scolaire et le surveiller». Dans ce sens, les enseignants protestataires ont critiqué les syndicats du secteur de l'Éducation «pour ne pas avoir pris en considération leurs revendications, ce qui a amplifié la situation, les contraignant à sortir dans la rue pour protester sans aucune couverture syndicale». Les protestataires menacent d'entamer «une grève ouverte si le ministère de tutelle tardait à examiner leurs revendications», soulignant que l'enseignement primaire est la base du cursus de l'élève, et par conséquent, la tutelle devrait lui accorder davantage d'intérêt.

R. G.

Oran, Constantine, Tizi-Ouzou et plusieurs wilayas encore, l'anarchie et l'occupation illégale des trottoirs font partie du décor quotidien du citoyen. Pour constater l'ampleur de cette pratique illégale, il suffit simplement de faire un tour dans les rues de la capitale. En effet, chaque coin, rue, trottoir sont squattés par les commerçants informels. Il est même devenu impossible de se déplacer normalement dans les rues en raison de l'occupation des trottoirs par ces commerçants. «Les trottoirs sont toute la journée squattés par les étalages de vêtements, chaussures, nourriture, électroménager, produits de nettoyage et j'en passe», nous dira une habitante de Bab El Oued qui ajoutera qu'«on s'est habitué, ils font partie de notre quotidien». Un père de famille nous dira qu'il n'a jamais été dérangé par ces commerçants. «Ils doivent gagner leur pain, c'est vrai que c'est illégal mais au moins ils travaillent au lieu de voler ou mendier. C'est donc une bonne chose pour eux et pour nous car les prix qu'ils proposent sont plus abordables que ceux proposés dans les magasins», continue cet habitant d'El Harrach. A la place des Martyrs, il y a plus de commerçants illégaux que légaux. En effet, il y a



P.V.D. R.

un nombre incalculable de commerçants illégaux et vu l'absence de répression, certains vendeurs ne se contentent pas seulement des trottoirs mais envahissent la chaussée empêchant les automobilistes et piétons de circuler, et les habitants des cités de se garer devant chez eux. Les habitants nous ont dit que «nous sommes obligés de descendre sur la chaussée pour pouvoir marcher avec tous les

risques que cela comporte et avec les trottoirs et chaussées occupés par ces derniers, ou voulez-vous qu'on marche ? Où doit-on circuler ? On ne peut pas voler !» Cette situation dérange aussi les commerçants légaux qui payent leurs impôts et le loyer. Selon un commerçant qui possède deux boutiques de vêtements pour femmes à Ferhat-Boussad, «ces vendeurs ne veulent pas travailler sérieuse-

ment, ils aiment le gain facile. Ils n'aiment pas avoir de loyer et de charges à payer». Entre ces commerçants légaux et ceux informels, des bagarres ont lieu chaque jour. «Il ne se passe pas un jour sans que je me bagarre avec eux car ils bloquent le passage à mes boutiques et souvent ils laissent leurs plastiques et déchets derrière eux», nous dira ce commerçant.

T. K.

Assemblée populaire nationale

Le projet de loi sur les hydrocarbures aujourd'hui devant les députés

Adopté en octobre dernier par le Conseil des ministres, le projet de loi sur les hydrocarbures, sera présenté aujourd'hui pour débat par Mohamed Arkab, ministre de l'Énergie aux députés lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale.

Outre le maintien de la règle 51/49 régissant les IDE, le nouveau texte de loi énoncerait un cadre réglementaire à même d'améliorer l'attractivité du secteur pétrolier national, en faveur de l'investissement dans le secteur de l'énergie, la réorganisation des formes de contrats mettant à profit la Sonatrach. A ce titre, à l'ouverture de cette plénière, le ministre de l'Énergie, effectuera une présentation du contenu du projet de loi ainsi que le rapport de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN. Laquelle Commission des affaires économiques de l'APN, rappelons-le, avait auditionné, plusieurs jours durant, de nombreux experts, universitaires, opérateurs et cadres du secteur de l'énergie (en exercice ou en retraite), dans le cadre de son examen du projet de loi sur les hydrocarbures.

Le projet de loi sur les hydrocarbures se veut un cadre réglementaire en faveur de l'investissement dans le secteur de l'éner-

gie, tout en préservant l'intérêt de l'Algérie, dans une conjoncture nationale et internationale marquée respectivement par un manque de ressources financières et une concurrence démesurée. Composé de 238 articles, ce projet de loi détermine le régime juridique et celui fiscal applicable aux activités hydrocarbures en amont, ainsi que les droits et obligations des personnes exerçant ces activités.

S'agissant du cadre institutionnel, trois formes de contrats sont proposées dans le projet de loi.

Le but recherché est d'assurer, à la fois, plus d'attractivité dans le secteur et épargner les ressources financières de la compagnie nationale,

Sonatrach, dans la quête de nouvelles découvertes gazières et pétrolières. Pour la conclusion des contrats hydrocarbures, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) s'est vue confier la mission d'octroyer, par un acte d'attribution, le droit aux parties contractantes d'exercer les activités de recherche et/ou d'exploitation sur un périmètre donné.

Le régime fiscal applicable aux activités en amont, à l'exclusion des activités de prospection, est constitué de plusieurs impôts, taxes et

redevances. Il s'agit de la taxe superficielle, la redevance des hydrocarbures, l'impôt sur le revenu des hydrocarbures (IRH), l'impôt sur le résultat, l'impôt sur la rémunération du co-contrat étranger, la redevance forfaitaire sur la production anticipée, ainsi que la taxe foncière sur les biens. En outre, les initiateurs du projet de loi ont placé la satisfaction des besoins du marché national et son approvisionnement en hydrocarbures au centre du futur cadre juridique, en lui accordant un caractère prioritaire. L'aspect contrôle a été aussi pris en considération dans ce projet de loi, qui y consacre toute une partie intitulée: «Infractions, sanctions et recours».

La future loi sur les hydrocarbures a, en outre, déterminé les prix de vente du gaz naturel et des produits pétroliers pour le marché national, et consacre la possibilité de limiter la production de hydrocarbures pour de raisons liées aux objectifs de politique publique en la matière. Dans ce cadre, il est précisé que «les limitations de production d'hydrocarbures font l'objet d'une décision du ministre du secteur qui en fixe les quantités, la date d'effet et la durée». Ainsi, l'attribution d'une concession en amont ou la conclusion d'un contrat

d'hydrocarbures est subordonnée à l'obtention par Alnaft d'un titre minier, stipule le projet de loi, ajoutant que les conditions et les modalités de délivrance des titres miniers sont fixées par voie réglementaire. Les principes directeurs du projet de loi reconduisent la règle 51/49 (régissant l'investissement étranger en Algérie) et optent pour une diversification des formes contractuelles, ainsi qu'une réaffirmation du monopole de l'entreprise nationale sur l'activité de transport par canalisation.

Pour ce qui est des transferts des droits et obligations dans le cadre du contrat d'hydrocarbures, le projet de loi stipule notamment que l'Entreprise nationale dispose d'un droit de préemption à l'occasion de tout transfert d'intérêts dans un contrat d'hydrocarbures, «sauf lorsque le transfert intervient au profit d'une entité affiliée». Notons que, rejeté, ce nouveau texte de loi a suscité une vive controverse tant au sein du mouvement pacifique pétrolier et que par les spécialistes et experts en énergie. En effet, si ces derniers considèrent que «ce n'est pas le moment d'adopter un texte décisif pour l'économie du pays et pour les générations futures», la rue, elle, estime qu'il est «un bradage des richesses nationales».

Lynda Naili

Sit-in des magistrats et le ministère réagit enfin sur les scènes de violence à Oran

De mal en pis, la justice s'enlise

■ Il aura fallu attendre 24 h après les scènes de violence à la cour d'Oran pour que le ministère de la Justice réagisse enfin à ces dépassements.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministère de la Justice «regrette» les actes de violence qui se sont produits dimanche à la cour d'Oran, suite à l'intervention des éléments de la Gendarmerie nationale pour évacuer les magistrats qui refusaient de libérer leurs bureaux.

Dans un communiqué rendu public, le ministère de la Justice a promis d'ouvrir une enquête profonde pour situer les responsabilités et éviter la reproduction de ce genre d'actes qui nuisent à la réputation du secteur de la Justice. Selon le ministère de la Justice, ce genre d'événement n'aurait pas lieu d'exister si les deux parties ont gardé leur calme.

Alors que l'installation de nouveaux magistrats se poursuit notamment aux tribunaux de Sidi M'hamed, Bir Mourad Rais et Hussein Dey, les magistrats grévistes ont décidé de durcir le ton en observant encore hier un sit-in devant la Cour suprême en signe de protestation contre le mouvement dans les rangs de la magistrature qu'ils jugent «illégal» et surtout réclament le départ du ministre, tenu pour responsable de la crise actuelle.

En effet, le bras de fer opposant le ministre de la Justice au syndicat des magistrats se durcit, surtout après l'intervention des forces de l'ordre à la cour d'Oran pour chasser du tribunal les juges grévistes. Ce sit-in marque un durcissement dans le conflit entre le ministre de la Justice et le syndicat des magistrats qui a annoncé, avant-hier, la suspension de tout dialogue avant le départ de Belkacem Zeghmati. Hier, ils étaient des dizaines à observer un sit-in devant la Cour suprême pour exiger «l'indépendance de la justice» et surtout le départ du ministre Belkacem Zeghmati. Ce mouvement de protestation s'est tenu au moment où de nouveaux magistrats sont installés dans leur poste. Vêtus de leurs robes, les magistrats scandaient : «Adala horra demokratiya !» (Justice libre et indépendante), «Je suis un juge, pas un corrom-



Ph.D.R.

pu !». Ils ont commencé à se regrouper dès 9h30, au bas de l'imposant siège de la Cour suprême, situé sur les hauteurs d'Alger, à El Biar. Ils ont exprimé leur colère contre le ministre de la Justice. Mabrouk Issaad, président du SNM, a déclaré sur place : «Ces rassemblements sont historiques et sont dus à la situation dans laquelle se trouve le pouvoir judiciaire. Nous n'avons pas trouvé d'autres solutions que la grève. Lorsque le partenaire impose son avis, les modes d'expression radicale s'imposent».

Il affirme n'avoir jamais fermé la porte du dialogue. «Nous avons tenu une réunion mardi dernier avec le ministre de la Justice, mais sans résultat. Nous sommes près à toute solution qui préservera la dignité des magistrats», a déclaré Mabrouk Issaad.

Avant-hier, les forces de l'ordre sont intervenues suite à une tentative d'empêchement de l'ouverture de la session criminelle. Les magistrats de la cour d'Oran en grève se sont rassemblés dimanche dans l'enceinte même de la Cour, reprenant des slogans propres à leur corporation et tentant d'empêcher l'ou-

verture de la session criminelle, avant l'intervention des forces de l'ordre. Au cours de ce rassemblement, les magistrats protestataires ont tenté d'empêcher l'ouverture de la session criminelle qui devait avoir lieu dans la matinée, nécessitant l'intervention de la Gendarmerie nationale dont les forces ont été dépêchées à la cour d'Oran. Des échauffourées s'en sont suivies entre les magistrats protestataires et les forces de l'ordre. A noter que de nombreux magistrats des wilayas de l'Ouest du pays se sont joints au mouvement en milieu de journée, pour apporter leur soutien à leurs collègues d'Oran. Après cette intervention, les forces de la Gendarmerie nationale se sont retirés et les magistrats ont poursuivi leur rassemblement au sein même de la cour et se sont, ensuite, réunis dans une salle d'audience pour décider de la démarche à suivre.

À écouter les déclarations des deux parties, le conflit risque d'atteindre le pourrissement.

Depuis le début du mouvement des juges, le 27 octobre dernier, le ministère avait déjà accusé les magistrats d'enfreindre la loi, leur rappelant que

le statut qui régit la fonction interdit aux juges de recourir à la grève comme moyen de revendication. Un haut responsable du ministère à même qualifié la grève de «désobéissance» et de «rébellion».

Avant-hier, le tribunal administratif de Tipasa a rendu une ordonnance en référé d'heure en heure, déclarant illégale le mouvement de grève annoncée et observée par le Syndicat national des magistrats (SNM) sans notification préalable, ni respect du service minimum, outre l'occupation illégale des postes de travail et l'atteinte à la liberté de travail. Selon un communiqué du ministère de la Justice : «Ce mouvement de grève est illégal car intervenant en contradiction des dispositions de l'article 12 de la loi organique portant statut de la magistrature et entravant le bon fonctionnement d'un service public sensible, en l'occurrence la magistrature, ainsi que les intérêts des citoyens, d'autant que des juges ont été empêchés d'exercer leurs fonctions et de poursuivre le travail judiciaire».

L. A. R.

Secteur de la solidarité nationale Levée du gel sur 22 opérations

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a indiqué, hier dans la wilaya d'El Bayadh, que son secteur a bénéficié dernièrement de la levée du gel sur 22 opérations au niveau national.

Lors de la deuxième et dernière journée de sa visite dans la wilaya, la ministre a fait savoir que parmi ces opérations figurent celles de création d'établissements et de centres psychopédagogiques pour enfants déficients mentaux. Ghania Eddalia a souligné que les établisse-

ments et centres qui seront ouverts pour la prise en charge des enfants inadaptés permettra un recrutement en matière d'encadrement et de formation, ajoutant que son secteur encourage le mouvement associatif et les opérateurs privés à contribuer à l'ouverture d'écoles de prise en charge des handicapés mentaux et des autistes, en vue de soutenir le secteur public dans le cadre des efforts conjugués de tous les acteurs de la société pour la prise en charge des catégories vulnérables. En inspectant le centre psychopédagogique 1

des enfants déficients mentaux et de l'école des enfants sourds du chef-lieu de wilaya, M^{me} Eddalia a donné des instructions aux responsables de ces structures pour relever le niveau de prise en charge des enfants par des activités programmées par des cadres pédagogiques, intensifier les sorties pour un échange de ces enfants avec la société et réaliser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle.

La ministre a instruit aussi les responsables de la direction de l'action sociale de la wilaya de coordonner les efforts avec

d'autres secteurs, dont ceux de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires religieuses et autres partenaires, afin de contribuer à une prise en charge psychologique, pédagogique et sociale des handicapés dans toutes les spécialités.

Elle a appelé également à intensifier les campagnes de sensibilisation dans les lieux publics, les mosquées et les citoyens à contribuer à soutenir les couches démunies et vulnérables de la société dans le cadre de la solidarité sociale.

H. Y.

LA QUESTION DU JOUR

Halte à l'amalgame !

Suite de la page une

Une mesure de trop au Liban, la taxe sur WhatsApp, a fait descendre les gens dans la rue, qu'ils n'ont plus quittée depuis, sinon la nuit pour aller se reposer. Auparavant, au Soudan, c'est le triplement du prix du pain qui avait déclenché la protestation, qui bien souvent avait pris des allures insurrectionnelles. Tout comme par moments au Liban aujourd'hui, mais plus souvent en Irak où les affrontements ont été plus violents qu'ailleurs, comme en témoigne le grand nombre des victimes dans les rangs des manifestants, mais aussi du côté des forces de l'ordre. Maintenant, il est bien vrai que ces mouvements une fois lancés n'ont guère tardé à se politiser, et à exiger le départ du système politique dans son ensemble. S'il en est ainsi, c'est d'abord et avant tout parce que la dégradation des conditions de vie des populations dans ces deux pays est telle qu'il n'est pas possible d'y remédier en quoi que ce soit juste par l'annulation des mesures de trop, ou un simple changement de gouvernement. En Algérie, par contre, toutes les causes du mouvement sont politiques. Les manifestants ne sont pas descendus dans la rue parce qu'ils n'en pouvaient plus de leurs conditions de vie, comme en Irak, au Liban, et au Soudan. La crise couvait depuis plusieurs mois, on peut dire depuis le début de la maladie d'Abdelaziz Bouteflika. Ici, s'il y a eu une dégradation à l'origine de la protestation, c'est celle de la santé du président. En aucune manière celle du niveau de vie, ou même celle des libertés. Au moment où commence le mouvement, le 22 février, le calme régnait dans le pays à tous les niveaux, même si le mécontentement pour des motifs politiques était répandu dans la société. Plus de huit mois plus tard, nulle demande sociale n'a encore été scandée dans la rue. C'est précisément cela la particularité du cas algérien. Elle est si marquée qu'elle empêche toute identification avec ce qui se passe pour l'heure tant en Irak qu'en Liban, et avec ce qui s'était produit au Soudan. En effet, si le mouvement ne véhicule aucune demande sociale, cela est dû au fait que le pacte social n'a pas été rompu en Algérie. Autrement dit, les Algériens n'ont pas été paupérisés. Ce qui pour autant ne veut pas dire qu'ils sont entièrement contents de leur sort au point de vue matériel. Ni qu'ils n'auraient aucune revendication à faire à cet égard plus tard. Mais ce fait explique en grande partie la nature du mouvement, et d'abord son pacifisme. Du moins jusque-là, parce qu'il n'est pas encore dit que ce caractère va se maintenir jusqu'au bout, et en premier lieu jusqu'au 12 décembre. M. H.

Avant la fin de l'année

Versement de la nouvelle allocation aux personnes handicapées

■ La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a annoncé à El Bayadh que le versement de la nouvelle allocation pour les personnes aux besoins spécifiques estimée à 10 000 DA débutera avant la fin de l'année en cours.

Par Ghania Y.

L'allocation augmentée par décision du gouvernement de 4 000 à 10 000 DA sera versée avant la fin de l'année en cours avec effet rétroactif du 1^{er} octobre 2019, a indiqué M^{me} Eddalia lors d'un point de presse tenu à une heure tardive de la nuit du dimanche en marge de sa visite dans la wilaya. Plus de 334 000 handicapés à cent pour cent bénéficieront de cette allocation, notamment ceux âgés de moins de 18 ans et issus de familles sans revenus. S'agissant de l'emploi dans le cadre des contrats pré emploi, la ministre a déclaré que le secteur de la Solidarité nationale œuvre à intégrer un plus grand nombre de jeunes bénéficiaires de ces contrats dans des postes permanents suivant les moyens du secteur. Elle a indiqué que le travail dans le cadre du contrat préemploi fourni par le secteur de la Solidarité nationale à travers le pays au profit des jeunes ne constitue qu'un moyen pour acquérir l'ex-



R.P.A.D.R.

l'antenne locale de l'Agence locale de gestion du micro-crédit (Angem) à davantage de coordination avec l'Agence de développement social (ADS) et des cellules de proximité pour sensibiliser les citoyens et les informer sur les types de soutien assurés par l'Angem au profit des porteurs de projets et des avantages offerts aux jeunes désirant créer leurs propres micro-entreprises. Mme Eddalia a donné, par ailleurs, des instructions aux responsables du secteur de la solidarité de la wilaya pour permettre à un plus grand nombre de citoyens des couches démunies à travers les zones déshéritées, notamment les nomades, de bénéficier d'aide de solidarité. A noter que la ministre a donné dimanche, à partir de la commune de Stitene, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité dotée d'équipements médicaux et d'appareillages pour les personnes handicapées, de couvertures et de vêtements pour enfants en faveur de 160 familles nécessiteuses. Une autre caravane d'aides sociales sera organisée en faveur de 200 autres familles, selon les responsables de l'opération caritative.

G. Y./APS

piérence et «une formation sur le terrain» pour pouvoir décrocher des contrats de travail dans divers secteurs publics ou privés, ou encore concrétiser des projets d'investissement dans le cadre des différents dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat. Ghania Eddalia a souligné que la résorption du nombre de

contrats de préemploi ne peut être concrétisée qu'avec la conjugaison des efforts des intervenants et la croissance économique permettant aux entreprises publiques et privées de placer leurs détenteurs dans des postes d'emploi stables. Dans ce contexte, la ministre a appelé à lutter contre le problème du chô-

mage en incitant les jeunes chômeurs à exploiter les opportunités et richesses surtout naturelles offertes dans différentes régions du pays et à monter des projets d'investissement, notamment dans une wilaya comme El Bayadh qui dispose d'une vaste superficie agricole inexploitée. Elle a instruit les responsables de

Tizi-Ouzou

Une partie de la ville sans eau suite au déboîtement d'une conduite

Une partie de la ville de Tizi-Ouzou est sans eau, ce lundi, suite au déboîtement d'une conduite d'inter forage au niveau de Boukhalfa, a-t-on appris, de la cellule de communication de l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE). Le déboîtement de ladite conduite qui s'est produit au niveau

du champ de captage de Boukhalfa, a causé la suspension de l'alimentation en eau potable pour les quartiers de Boukhalfa, Tala Allam, les tours villas, la zone des dépôts, la haute ville (Houmet el Djamaa), et les cités situées sur les boulevards Saïd Amirouche, Nouri Mustapha, Commandant Arous ainsi qu'une partie du

centre-ville, a-t-on ajouté. Une équipe a été mobilisée par l'unité de Tizi-Ouzou de l'ADE pour réparer la conduite et rétablir l'alimentation dans les meilleurs délais, a-t-on indiqué de même source en rassurant que la reprise progressive du service est prévue au plus tard en fin de journée.

B. C.

Mawlid Ennabawi

Campagne de sensibilisation sur les dangers des produits pyrotechniques

Une campagne de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des produits pyrotechniques et les bougies, a été lancée lundi par la Protection civile à l'occasion de la célébration de la fête du Mawlid Ennabawi. Cette campagne, qui porte notamment sur les différents risques générés par l'utilisation des produits pyrotechniques et les bougies, en particulier sur les enfants, est menée en milieu scolaire et à travers les réseaux sociaux, précise un communiqué de la Protection civile. A cet effet, les parents sont

appelés à expliquer à leurs enfants les dangers de ces produits prohibés, tels que les risques d'explosion dans la main, les brûlures, la perte de la vue ou de l'audition, outre les incendies que peuvent provoquer ces produits. La même source rappelle qu'il est strictement déconseillé de projeter produits pyrotechniques sur les personnes, les voitures, les stations d'essence et les habitations, ainsi que près des hôpitaux et des cliniques. Il s'agit également de la manipulation des bougies et cierges qui doivent être pla-

cées sur des supports stables et non inflammables, leur emplacement doit être loin des tentures et meubles afin d'éviter le déclenchement d'incendies. Il est aussi recommandé d'entreposer bien les bougies, les allumettes et les briquets, de les garder hors de portée des enfants et surtout de ne jamais laisser une bougie allumée sans surveillance. En cas d'accident ou d'incendie, la Protection civile met à la disposition des citoyens le numéro de secours «14», ainsi que le numéro vert «1021».

Y. N.

Corail

Création d'une agence pour gérer son exploitation

Une agence nationale chargée de la gestion et de l'exploitation du corail a été créée depuis «une vingtaine de jours», a annoncé lundi à Alger un haut cadre du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère, Taha Hamouche, a expliqué que la mise en place de cette nouvelle agence visait la meilleure gestion possible de l'exploitation du corail, dont l'ouverture, décidée en 2015 par les pouvoirs publics, est «imminente», sans préciser l'échéance. S'agissant de la pêche du thon rouge, réglementée par une

instance internationale, M. Hamouche a réitéré le désir de l'Algérie à augmenter son quota de pêche pour atteindre les 2.000 tonnes au cours des prochaines années. L'Algérie s'est octroyée cette année un quota de 1 455 tonnes de thon rouge, pêchés en 20 jours au lieu de 30 jours de la campagne, a-t-il indiqué, ajoutant que cette quantité atteindra 1 655 tonnes en 2020 pour enfin atteindre les 2 000 tonnes à l'avenir. Cette demande d'augmentation de son quota en thon rouge, sera faite par l'Algérie à l'occasion de prochaine réunion de l'instance internationale de la gestion du Thon, prévue fin novembre courant à Madrid. Estimant que

la pêche en Algérie était «artisanale à 70 %», M. Hamouche a indiqué que l'élargissement de la zone économique exclusive du pays fin 2018 va lui permettre pêcher en haute mer. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder, selon lui, à la formation des pêcheurs algériens et à la constitution d'une flottille capable d'aller chercher ces ressources en haute mer et à des profondeurs importantes. Concernant la hausse permanente du prix de la sardine, M. Hamouche a estimé que cela reflétait un «déséquilibre» entre l'offre et la demande, ajoutant que «la solution consiste à booster la production du poisson d'eau douce».

Youssef B.

Calendrier de l'année 2019/2020

Le ministère de l'Éducation arrête le calendrier des examens scolaires

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a arrêté le calendrier des examens scolaires nationaux, au titre de l'année scolaire 2019-2020, a indiqué lundi, un communiqué du ministère. La date de la tenue de l'examen de fin du cycle primaire a été fixée au 28 mai 2020, tandis que l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) est prévu du lundi 1^{er} juin au mercredi 3 juin 2020 et celui du baccalauréat aura lieu du dimanche 7 juin au jeudi 11 juin 2020, selon le même communiqué.

Y. B.

El-Oued

Plus de 120 000 quintaux d'arachides produits cette saison

■ Une récolte de plus de 120 000 quintaux d'arachides a été réalisée au titre de la campagne de cueillette de cette saison dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris hier de la direction locale des services agricoles.

Par Salem K.

Cette production a été réalisée sur une superficie de 4 000 ha, en hausse de 25 % par



R. K. K.

rapport à la dernière saison où avaient été cultivés 3 000 ha, a précisé le président de la Chambre d'agriculture, Hamad Bakkar Ghanem. La culture

d'arachides, menée dans différentes régions agricoles de la wilaya d'El-Oued, est concentrée principalement dans les régions de Hassi-Khelifa et Trifaoui, qui

détiennent 30 % de la production de la wilaya, et a donné lieu à des rendements atteignant jusqu'à 40 qx/ha. Cette production annuelle (120 000 qx) a permis à

la wilaya d'El-Oued de se placer à la tête des régions productrices d'arachides à l'échelle nationale, avec une quotepart de 70 % de la production nationale, a ajouté le même responsable. La wilaya dispose aussi des plus grands espaces de commercialisation de ce produit agricole, implantés au niveau des communes de Hassi-Khelifa et Trifaoui, ce qui a constitué un facteur d'encouragement aux agriculteurs pour accroître les surfaces dédiées à la culture d'arachides. La wilaya d'El-Oued renferme une superficie agricole de plus de 4,4 millions ha, avec 120 000 ha irrigués dont 40 000 ha consacrés à la culture de la pomme de terre.

S. K.

7^e Printpack Alger

Participation prévue de plus de 260 exposants

Plus de 260 exposants, représentant 24 pays, participeront à la 7^e édition du Salon de l'impression et de l'emballage d'Alger «Printpack Alger», prévue du 9 au 11 mars 2020, a indiqué, hier à Alger, le directeur général par intérim de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK), Samir Boukhediche. Il s'exprimait lors d'une rencontre d'information organisée par l'AHK Algérie, en collaboration avec les organisateurs du salon, à savoir les sociétés allemandes FaireTrade et Messe Dusseldorf, en présence de plusieurs opérateurs économiques spécialisés dans l'impression et l'emballage. M. Boukhediche a affirmé que l'industrie de l'impression et de l'emballage était «en pleine expansion en Algérie», en raison du nombre croissant d'opérateurs qui y investissent, ainsi que le taux de croissance «à deux chiffres» qu'il enregistre. L'industrie nationale de l'impression et de l'emballage repose, a-t-il dit, sur la technologie allemande, ajoutant que «la

plupart des unités sont dotées d'équipements allemands». C'est pour cette raison que l'AHK Algérie, accorde une importance au Salon de l'impression et de l'emballage, dans la mesure où il peut constituer une aubaine pour renforcer le partenariat algero-allemand dans ce domaine. Le salon d'Alger, a-t-il ajouté, représente une plateforme régionale et

continentale «incontournable» pour les opérateurs économiques du secteur, expliquant que la participation de la société Messe Dusseldorf, troisième spécialiste dans l'organisation d'événements au monde, en qualité de partenaire, est «la preuve de l'importance de ce salon sur le plan régional». Présents à la rencontre, plusieurs opérateurs algériens ont exprimé

leur engouement vis-à-vis de cet événement, soulignant la nécessité de rassembler les acteurs du domaine dans un cluster afin d'harmoniser les efforts et développer davantage cette industrie dans le pays. Soulignant les multiples opportunités offertes sur le marché algérien dans le domaine de l'impression et de l'emballage, ces mêmes opérateurs ont estimé

que le Salon sera l'occasion de présenter leur savoir-faire avec l'objectif de décrocher des marchés à l'international. Organisé par la société allemande FaireTrade, «Printpack Alger 2020» est un salon dédié à l'univers de l'emballage et de l'impression et qui réunit tous les deux ans des acteurs nationaux et étrangers.

Ali I.

Pétrole

Le Brent à plus de 61 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole se sont redressés légèrement hier en cours d'échanges européens, après avoir connu une forte hausse vendredi et tandis que le groupe pétrolier saoudien Aramco a confirmé dimanche sa prochaine entrée en Bourse. Ce lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 61,94 dollars à Londres, en hausse de 0,41 % par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour décembre gagnait 0,36 % à 56,40 dollars. Vendredi, les prix avaient progressé de respectivement 3,5 % et 3,7 %, «dopés par des PMI meilleurs que prévu en Chine et au Royaume-Uni, par de bonnes données sur l'emploi aux Etats-Unis,

ainsi que par des signaux positifs concernant un possible accord commercial entre les Etats-Unis et la Chine», a rappelé Bjarne Schieldrop, analyste. Larry Kudlow, le principal conseiller économique du président américain, avait déclaré vendredi que les négociations sur l'accord commercial partiel avec la Chine, annoncé par Donald Trump, ont «fait énormément de progrès, mais ne sont pas bouclées». Les tensions commerciales, en faisant craindre un affaiblissement de la croissance économique mondiale et donc de la demande de pétrole, sont l'un des principaux facteurs qui pèsent sur les prix du pétrole. Par ailleurs, le groupe pétrolier saoudien Aramco a confirmé dimanche

sa prochaine entrée en Bourse, qui pourrait être la plus importante du monde. Le calendrier prévoit une entrée en deux temps : d'abord sur le Tadawul, la Bourse nationale saoudienne, en décembre, puis, en 2020, sur une place financière internationale, selon une source proche du dossier. L'opération avait été repoussée à plusieurs reprises par le royaume qui souhaitait profiter de prix du pétrole plus hauts pour vendre 5% de la compagnie au meilleur prix. Mais les autorités ont besoin de lancer le plan «Vision 2030», qui vise à préparer la plus grande économie arabe à une ère post-pétrolière, avant qu'il ne soit trop tard, a souligné Neil Wilson, analyste.

Tahar C.

Algérie/Corée du Sud

2020 sera l'année de l'intensification des relations bilatérales

La célébration, en 2020, du 30^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Corée du Sud sera l'occasion d'intensifier davantage les relations bilatérales notamment sur les plans politique, économique et culturel, a affirmé lundi à Alger, l'ambassadeur sud-coréen en Algérie, Lee Eun Yong. «La célébration du 30^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques sera une importante occasion pour nos deux pays de raffermir leurs relations, à travers de nombreuses réunions politiques, économiques et culturelles. Mais cela sera avant tout, une opportunité supplémentaire pour davantage d'échanges avec nos amis algériens», a déclaré M. Lee lors d'un séminaire sur «la politique de pla-

nification urbaine-régionale». L'ambassadeur a relevé, dans ce sens, que depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1990, «l'Algérie est l'un des partenaires les plus privilégiés de la Corée sur le continent africain, puisqu'elle est le seul pays africain avec qui la Corée a établi un partenariat stratégique». Soulignant les «grandes possibilités» de coopération entre la Corée et l'Algérie, l'ambassadeur a rappelé que les entreprises coréennes s'intensifient les échanges économiques avec l'Algérie dans divers domaines notamment la construction de centrales électriques, l'électronique, l'automobile et l'industrie de système de l'information. Il a évoqué également les différents programmes de coopération

visant à renforcer les capacités des ressources humaines à l'instar de KOICA et GKS. «Je suis convaincu que la dynamisation des échanges humains et culturels contribuera à l'amélioration de la compréhension mutuelle, en tant que base solide du développement durable des relations bilatérales», a-t-il avancé. Par ailleurs, il a mis en avant la stratégie de mise en place des smart cities (villes intelligentes), qui «est au cœur de la politique de l'habitat, du bien-être, du transport et de la quatrième révolution industrielle, en Corée». Cette stratégie a été présentée par des experts coréens, lors de ce séminaire, afin de partager l'expérience de la quatrième économie asiatique en matière de développement urbain et régional, les politiques

de logement et de transport. Dans ce cadre, la représentante de la Korea Land & Housing Corporation, Jin Mee Youn, a estimé que la Corée du Sud représentait «un cas exceptionnel», au vu des défis auxquels le pays doit faire face dans sa politique de logement. «Depuis la guerre de Corée, une grande partie des infrastructures de la ville a été détruite et a souffert de divers problèmes urbains, dont le boom démographique, surpopulation et embouteillages, alors que le pays avait accompli une croissance économique rapide de 1960 à 1980», a expliqué M^{me} Jin. Selon cette experte, la Corée du Sud a construit depuis 1990 plus de 15,8 millions d'unités, soit 78 % du parc de logements actuel. Les capacités de réalisation de ce

pays avoisinent 550 000 unités/an, destinées au remplacement du cadre bâti vétuste et à l'amélioration de la qualité urbanistique. De son côté, le représentant du Korea Transport Institute, Sang Jin Han, a mis en exergue l'impact des différents projets de développement urbain tels que la construction de métro sur l'apparence des villes coréennes, dotées maintenant de moyens de transport «diversifiés, rapides et ponctuels». «Durant les années 2000, le gouvernement coréen est en quête d'amélioration de la qualité au lieu de la croissance quantitative, pour le développement de la ville, en se basant essentiellement sur la taxe carbone, pour financer ses projets», précise M. Sang.

R. E.

A plus de 18 millions de litres

Tizi-Ouzou : hausse notable en vue de l'huile d'olive

■ Une production de plus de 18,248 millions de litres d'huile d'olive est attendue durant la saison oléicole 2019/2020 dans la wilaya de Tizi-Ouzou, selon les prévisions de la direction locale des services agricoles (DSA), a-t-on appris dimanche de la chargée de la filière oléicole, Samia Hadjih.

Par Akli Y.

Cette production qui est en hausse comparativement à la saison oléicole passée (2018/2019) durant laquelle une production de 10,3 millions de litres d'huile a été réalisée, a rappelé M^{me} Hadjih. Cette même responsable a indiqué que la production prévisionnelle de cette saison sera réalisée grâce à une récolte prévisionnelle de 917 801 qx d'olives et un rendement en huile de 20 litres d'huile par quintal.

La récolte se fera sur un verger oléicole productif d'une superficie totale, pour toute la wilaya, de plus de 34 406 ha 38 828 ha comptant plus de 3,4 millions d'oliviers et dont le rendement prévisionnelle par arbre est de 27 qx d'olives cette saison oléicole contre 15 qx/arbre la saison dernière, a-t-on ajouté de même source.

La récolte de cette saison qui sera entamé prochainement, sera prise en charge par un parc de 450 huileries dont 109 modernes parmi lesquelles 46 ont été subventionnée par l'Etat,

57 semis automatiques et 284 traditionnelles, a ajouté Mme Hadjih.

L'utilisation des filets de récolte, de peignes fouetteurs pour récolter le fruit (ou à défaut récolter à la main en évitant le gaulage) ainsi que des caisses en plastique pour l'acheminement des récoltes vers les huileries, en lieu et place des sacs en favorisant la fermentation des fruits, la trituration dans un délai de 48h idéalement ou n'excédant pas les 5 jours sont parmi d'autres facteurs concourant à l'obtention d'une huile de qualité



supérieure, a-t-elle rappelé.

Le travail du sol, la réalisation de cuvettes, la pratique d'une bonne taille de fructification, l'apport d'engrais biologiques,

sont entre autres orientations rappelées par cette même responsable pour augmenter le rendement et améliorer la qualité de l'huile produite. A. Y./APS

Blida

Une trentaine de participants au 4^e Salon de l'artisanat et des métiers

Une trentaine d'artisans ont pris part, dimanche, à l'ouverture du 4^e salon de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Blida, abrité par la commune d'Ouled Aïch.

«Cette manifestation est inscrite au titre du programme d'activités de la célébration de la Journée nationale de l'artisan (9 novembre)» a indiqué, à l'APS, le directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, Saâdi Ait Zarrouk, soulignant la diversité des produits mis en exposition entre habits et bijoux traditionnels, pâtes traditionnelles, objets décoratifs et articles en bois, en cuivre, bougies, savon naturel...et bien d'autres. Il a, également, mis en avant la coïncidence de ce salon, organisé en collaboration avec la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat jusqu'au 7 du mois courant, avec les festivités de commémoration du 65^{ème} anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, à travers la programmation, au dernier jour de la manifestation, d'une cérémonie en l'honneur d'un nombre de moudjahidines ayant exercé un métier artisanal, à l'instar de la confection et réparation des armes.

De nombreux dispositifs publics d'aide à l'emploi prennent, également, part à cette manifestation, en vue d'informer le public visiteur sur les différentes opportunités offertes en

matière de financement des projets du secteur, a ajouté le même responsable.

Il a fait part, en outre, d'une session de formation ouverte dans la matinée, dans le domaine de l'extraction des essences végétales et florales, et la distillation de l'eau de roses.

La session d'une durée de cinq jours, profitera à 25 participants des wilayas d'Alger, Blida, Biskra, Médéa, Aïn Defla, et Djelfa, a fait savoir M. Ait Zarrouk, signalant son encadrement par des experts du domaine, qui présenteront aux bénéficiaires concernés des cours pratiques et théoriques sur l'extraction des essences végétales et florales, et la distillation de l'eau de roses.

Selon le responsable, le choix du thème de cette session de formation, «fort apprécié par les artisans, a été dicté par l'implémentation de la wilaya de Blida dans la plaine de la Mitidja, et sa

richesse en différentes essences végétales et florales présentes notamment dans les monts de Chréa et la région de Hammam Melouane», a-t-il expliqué.

Une autre session de formation aura pour thème les méthodes de création et gestion d'une micro entreprise et l'accompagnement assuré par les dispositifs de soutien à l'emploi, a-t-il ajouté, par ailleurs.

Le rêve d'avoir un local pour vendre ses produits

De nombreux artisans ayant pris part à ce salon n'ont pas manqué d'exprimer, à l'APS, leur ambition d'élargir leurs activités, «à travers l'obtention d'un local, outre l'écoulement de nos produits sur les marchés», ont-ils dit «car nos ventes sont généralement saisonnières», ont-ils déploré. Ceci est particulièrement le cas de M^{me} Guouzi Amel

(47 ans), une artisane spécialisée dans la confection de gâteaux et pâtes traditionnels, qui a assuré qu'elle exerce ce métier depuis 27 ans, à son domicile. Une situation qui ne lui permet pas d'élargir ses activités, déplore-t-elle, car travailler à la maison «constitue une entrave pour mon ambition, et une gêne pour ma famille», affirme cette dame, qui rêve d'obtenir un local.

Elle a, également, déploré l'existence d'un autre problème relatif à la commercialisation des produits de l'artisanat. «Mon travail est pratiquement lié à la saison des fêtes, et autres occasions festives en tous genres. En dehors de cela, je suis pratiquement au chômage durant les autres jours de l'année», a-t-elle soutenu, lançant un appel en direction des autorités locales en vue de l'affectation d'espaces commerciaux fixes pour les produits de l'artisanat, tout au long de

l'année». Le même problème est posé pour Mokrani Ouatif (24 ans), une autre artisane spécialisée dans la confection de bougies, qui s'est également plainte d'exercer son travail «à domicile avec une amie». «Nous vendons nos produits via les réseaux sociaux, et ceci requiert un effort considérable de notre part, sans compter le problème de cheminement du produit jusqu'au domicile du client», a-t-elle raconté à l'APS, non sans exprimer son ambition d'élargir son projet et d'avoir un espace, qui lui est propre, pour exposer ses réalisations.

D'où son appel à qui de droit, en vue de conférer «davantage d'intérêt aux artisans, en leur destinant des locaux pour l'exercice de leurs activités et l'exposition de leurs produits, parallèlement à l'ouverture d'espaces commerciaux à leur profit». a-t-elle réclamé.

Dalil Y.

Oran

Vaste campagne de nettoyage à proximité du nouveau complexe olympique

Plus de 115 tonnes de déchets ménagers et autres ont été enlevées et collectées à proximité du complexe sportif olympique en construction à Belgaid (commune de Bir El Djir), dans le cadre d'une vaste opération de nettoyage, a-t-on appris dimanche auprès de la

cellule de protection de l'environnement de la wilaya d'Oran.

Cette opération, initiée samedi par cette cellule, a ciblé dix points noirs portant sur le transfert des déchets vers le centre d'enfouissement technique des déchets CET de Hassi Bounif, avec la mobilisation de 90 tra-

vailleurs, cadres et élus ainsi que des représentants de la société civile, de 13 camions, 7 bennes tasseuses, d'un bulldozer et de 3 grues, a-t-on indiqué.

La même source a fait savoir que l'opération se poursuivra cette semaine pour éliminer cinq points noirs restants qui altèrent

le paysage général de l'entourage de cette importante infrastructure sportive. Pour rappel, l'entourage du nouveau complexe olympique d'Oran enregistre un tassement considérable de déchets à travers les rues et au sien des cités d'habitation dont le volume s'est accentué après la grève de plus d'une semaine de l'entreprise de collecte des déchets domestiques «Bir El Djir Net» chargée de la couverture de cette région. Le complexe olympique d'Oran prévu d'être réceptionné avec ses structures en juin 2020 est l'un des plus importantes infrastructures devant abriter la 19^e édition des Jeux méditerranéens prévus à Oran du 25 juin au 5 juillet 2021

R. R.

H. Y.

Khenchela

53 nouveaux bus pour renforcer le transport scolaire

Le transport scolaire dans la wilaya de Khenchela sera renforcé «prochainement» par 53 nouveaux bus de marque Mercedes Benz à répartir à travers plusieurs communes, a annoncé dimanche le wali, Kamel Nouicer.

Ces bus de la société algérienne de fabrication de véhicules (SAFAV) de Mercedes

Benz de la wilaya de Tiaret, seront réceptionnés «à partir de la semaine prochaine», a-t-il dit.

Selon le chef de l'exécutif local, la wilaya de Khenchela exploite actuellement 110 bus de transport scolaire pour plus de 7 145 élèves scolarisés à travers 21 communes, tandis que le déficit est évalué selon les ser-

vices de la direction de l'Education, à 9 bus, un déficit qui sera rattrapé une fois les 53 nouveaux bus devant assurer 1.600 places supplémentaires.

Les 53 nouveaux bus de transport scolaire seront mis en service «durant le mois de janvier 2020 au plus tard», a ajouté la même source.

Tunisie

Appel du SG de l'UGTT pour accélérer la formation du prochain gouvernement

■ Le secrétaire général de l'UGTT, Nouredine Tabboubi, a appelé à accélérer le processus de formation du prochain gouvernement et à élaborer un programme socio-économique afin de sortir le pays de l'ornière.

Par Moncef G.

A l'ouverture d'un forum organisé dimanche, à Hammamet, Tabboubi a indiqué que la Tunisie a besoin d'un gouvernement capable de résoudre ses problèmes économiques, dont la dette.

Il a ajouté que l'organisation syndicale annoncera bientôt son programme socio-économique, soulignant que l'atteinte aux droits syndicaux s'inscrit dans un contexte libéral international destiné à réduire le rôle des syndicats et des mouvements sociaux.

Ce forum constitue une occasion pour exposer les défis auxquels est confronté le pays et les moyens susceptibles de faire face à la dégradation de la situation socio-économique.

Durant quatre jours, des syndicalistes de Tunisie et de l'étranger débattent de l'avenir de l'action syndicale au niveau national et international.

Boukadoum reçoit le nouvel ambassadeur de Tunisie en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu dimanche au siège du ministère, M. Chafik Hadji, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République tunisienne auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Tunisair Express réceptionne son premier avion «ATR» vendredi prochain

La société tunisienne des lignes intérieures et internationales Tunisair Express réceptionnera le premier avion «ATR» 72-600 vendredi prochain au terminal 2 de l'aéroport international Tunis Carthage, a annoncé l'agence de presse officielle



Le secrétaire général de l'UGTT, Nouredine Tabboubi

(TAP).

«Tunisair Express relevant du groupe des lignes tunisiennes et la société des avions du transport régional ont annoncé au début de septembre 2019 la demande d'acquisition de trois avions de type ATR 72-600 au profit de Tunisair Express», a indiqué la même source.

Le deuxième appareil devrait être livré au cours du mois de décembre. Quant au troisième,

il est prévu pour avril 2020.

Ces avions permettront à Tunisair Express de renouveler sa flotte et d'assurer la liaison aérienne nécessaire au plan intérieur et à l'international.

Les avions turbopropulseurs ATR, avant-gardistes sur le marché de l'aviation régionale, sont à même de contribuer au renforcement de l'activité de Tunisair Express à travers une baisse de leur consommation en carburant

de 40 % et une réduction des émissions de CO2.

Tunisair Express opère sur les lignes intérieures tunisiennes et des destinations internationales proches.

La société présente des offres de vols Charter, notamment aux agents de voyage européens.

Elle a été créée en 1992 et s'appelait «Tuninter» (lignes intérieures).

M. G./APS

Dernière résolution sur la Minurso

«Décevante et en deçà du niveau escompté»

La dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU concernant le mandat de la Minurso a été «décevante et en deçà du niveau escompté et marque un recul dans la dynamique insufflée récemment», a estimé, dimanche, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger et membre du secrétariat général du Front Polisario, Abdelkader Taleb Omar.

Intervenant lors d'une rencontre de solidarité entre fils de Chahid (Algérie - Sahara occidental), Taleb Omar a indiqué que la résolution était «loin du niveau escompté, décevante et marque un recul dans la dynamique insufflée récemment».

Il a souligné, de ce cadre, que la résolution était pratiquement un renouvellement de la résolution précédente exception faite de la prorogation d'une année du mandat de la mission onusienne au lieu de six mois.

Le peuple sahraoui et le Front Polisario qui supportent cette situation depuis 28 ans et a donné plusieurs chances pour une résolution pacifique du conflit, «poursuivra sa lutte par tous les moyens légitimes», a-t-il ajouté.

Concernant les mesures devant être prises par le Front Polisario dans ce sens, le diplomate sahraoui a affirmé à l'APS que «le Front Polisario a pris acte de la situation et adressé une lettre à toutes les parties concernées. Sa direction prendra les mesures nécessaires en temps opportun».

Le responsable a fait savoir, à ce propos, que le 15^e congrès du Front Polisario qui se tiendra dans les territoires libérés du 19 au 22 décembre prochain, «abor-

dera cette question et prendra une position ferme pour rectifier les choses en refusant ce dérapage».

Devant cette conjoncture particulière, le congrès procédera à «une évaluation de la stratégie de la lutte et à la mise en place de options à même de surmonter les difficultés en vue de réaliser du progrès dans la question sahraouie, de garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et faire face au dérapage et recul que tente d'imposer le régime marocain soutenu par ses alliés notamment la France». Le diplomate sahraoui a rappelé que «le Front Polisario, qui a fait des concessions et accepté le principe du référendum comme solution intermédiaire, a mis en garde, à maintes reprises, contre les dépassements et violations marocaines et a réclaté de redresser la situation» dans le cadre de l'accord fixé dans le plan de paix de 1991 en vertu duquel a été signé le cessez-le-feu. Dans ce cadre, il a mis l'accent sur l'impératif, à l'étape actuelle, de «redresser ce processus», imputant au Conseil de sécurité et à la communauté internationale la responsabilité, la recherche d'une solution pacifique étant inexistante même dans le cadre de la légitimité.

Mercredi dernier, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission des Nations unies pour l'Organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Le vote a enregistré 13 voix pour et deux abstentions, celles de la Russie, membre permanent et de l'Afrique du Sud qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. A cet effet, l'ambassadeur sahraoui

salué la position de la Russie, la qualifiant d'«honorable» vu qu'elle s'est abstenue et ne s'y oppose pas pour que la résolution ne soit pas annulée et ne laisse pas de vide dans la question sahraouie.

Saluant la position historique et constante de l'Algérie à l'égard de la question sahraouie, M. Taleb Omar a mis en exergue le rôle efficient de l'Union africaine (UA) au sein du continent ainsi qu'avec les partenaires internationaux en faveur de la question sahraouie pour mettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

Appel à accélérer l'organisation d'un référendum d'autodétermination

Des représentants de la société civile algérienne et des Sahraouis ont appelé, dimanche à Alger, à accélérer l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental à travers l'activation du mécanisme de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux chartes internationales et résolutions onusiennes pertinentes.

Devant les tergiversations répétées du Secrétariat général de l'ONU et du Conseil de sécurité dans l'accomplissement de leur mission au Sahara occidental que reflète explicitement le nom de la Mission, implantée dans le sol sahraoui depuis trois décennies, «les dirigeants

sahraouis, ainsi que leur peuple, sont en passe de revoir la position sahraouie vis-à-vis du processus auquel a abouti leur cause», a affirmé le membre dirigeant du Front Polisario, Mohamed El Walida, lors d'une rencontre de solidarité avec le peuple sahraoui dans le cadre de la commémoration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne du 1er novembre 1954, coïncidant avec la Fête de la jeunesse africaine.

Le représentant de la délégation des enfants de chouhada sahraouis a souligné que le peuple sahraoui était plus que jamais disposé à défendre ses droits inaliénables en recourant à tous les moyens disponibles jusqu'à réalisation de ses objectifs nationaux en libérant l'ensemble du territoire national et vivre en dignité comme tous les peuples du monde. Il a ajouté également que le processus onusien de règlement du conflit au Sahara occidental connaissait une sorte d'atemporalité qui ne cessent d'empêcher le règlement pacifique du conflit.

De son côté, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Ayachi a mis l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre le droit international qui prévoit l'organisation d'un référendum d'autodétermination de tous les peuples colonisés, une revendication pour laquelle l'Algérie a constamment plaidé en vue d'organiser, dans les plus brefs délais, un référendum d'autodétermination au Sahara occidental «à l'effet de permettre au peuple sahraoui d'édifier son Etat moderne sur la base de la liberté et de l'égalité», a-t-il dit.

May T.



Irak

4 morts devant le consulat iranien à Kerbala

■ Quatre manifestants ont été tués par balle près du consulat iranien à Kerbala, dans le sud de l'Irak, où les manifestants renforçaient hier la désobéissance civile en réponse à l'appel du Premier ministre Adel Abdel Mahdi à " retourner à la vie normale ".

Par Rosa C.

Dans la nuit, des manifestants ont tenté d'incendier la représentation diplomatique de l'Iran, pays voisin et grand voisin de la politique irakienne, à Kerbala, ville sainte chiite visitée chaque année par des millions de pèlerins iraniens. Ils ont déployé des drapeaux irakiens sur le mur d'enceinte du consulat, où ils ont écrit «Kerbala libre, Iran dehors». Les forces de l'ordre ont répliqué avec des rafales de balles réelles, qui ont fait quatre morts, selon des cadres de la médecine légale de la ville à 100 kilomètres au sud de Bagdad. «Ils veulent nous tuer, pas nous disperser, ils ne tirent pas en l'air», a affirmé un jeune manifestant à l'AFP. Les forces de l'ordre «protègent le consulat d'un pays étranger alors que nous, on veut seulement que notre pays soit libre sans qu'aucun autre pays ne le dirige», a-t-il ajouté, alors que les manifestants accusent Téhéran d'être l'architecte du système politique irakien qu'ils jugent corrompu et incompetent. Depuis quelques jours, la colère des protestataires qui réclament «la chute du régime» se concentre sur l'Iran, l'une des deux puissances agissantes en



Irak avec les États-Unis. Ces derniers sont absents des slogans des manifestants, et n'ont pas non plus fortement réagi à la crise qui secoue l'Irak. A l'opposé, durant le mois de contestation qui s'est écoulé, le général Qassem Soleimani, commandant des opérations extérieures de l'armée idéologique iranienne, a multiplié les visites en Irak. Et les commentaires du guide suprême iranien Ali Khamenei qui dénonce un «complot» amé-

ricain et israélien n'ont fait qu'exacerber l'ire des Irakiens. A Bagdad et dans le sud du pays, la plupart des écoles publiques n'ouvrent plus leurs portes, tandis qu'à Diwaniya, à 200 kilomètres au sud de la capitale, des cortèges de manifestants ont accroché d'immenses banderoles sur «Fermé au nom du peuple» sur l'ensemble des bâtiments publics de la ville. Dans l'autre ville sainte chiite du pays, Najaf, une banderole similaire barrait l'entrée du Conseil provincial, ont constaté des correspondants de l'AFP. Née le 1^{er} octobre, la contestation a été marquée par des violences meurtrières qui ont fait, officiellement, au moins 257

morts. Depuis sa reprise le 24 octobre, elle est désormais organisée par étudiants et syndicats, et les manifestants occupent des places devenues d'immenses camps autogérés, parfois dans une atmosphère festive. Ailleurs dans le pays, les actions de désobéissance civile se multiplient, tandis que plusieurs syndicats ont déclaré la grève générale. La route menant au port d'Oum Qasr (sud), vital notamment pour les importations alimentaires de l'Irak, est désormais par des blocs de béton sur lesquels est inscrit «Fermé au nom du peuple». Dans le port même, des dizaines de bateaux ont repris la route sans avoir pu décharger leurs cargaisons, a

indiqué à l'AFP une source portuaire. A Amara (sud), les manifestants bloquaient deux champs pétroliers exploités par des compagnies chinoises: Halfaya, l'un des plus grands champs du pays, deuxième producteur de l'Opep, et Buzurgan. La production n'a pas été interrompue mais des employés ont affirmé à l'AFP ne pas avoir pu accéder à leurs installations. A Samawa, les routes principales et les ponts étaient coupés, tandis qu'à al-Hilla et Nassiriya (sud), la quasi-totalité des institutions publiques étaient fermées, ont rapporté des correspondants de l'AFP. Jusqu'ici, les manifestants ont répondu à toutes les déclarations des autorités par une contestation accrue. En décrétant un couvre-feu nocturne à Bagdad, elles ont multiplié le nombre de manifestants sur la place Tahrir la nuit et des cortèges de voitures, musiques et klaxons hurlants, sortent désormais chaque nuit au moment où débute le couvre-feu. En sortant dimanche soir de son silence pour réclamer «un retour à la vie normale» et en décrétant que «de nombreuses revendications ont déjà été satisfaites», M. Abdel Mahdi semble avoir de nouveau un peu plus durci le bras de fer. Car les promesses d'élections anticipées, de réformes du système des embauches et des retraites, n'apaisent pas la colère des dizaines de milliers de manifestants qui tiennent leurs piquets de grève et autres rassemblements.

R. C.



Commentaire

Collusion

Par Fouzia Mahmoudi

Xavier Bertrand ancien cadre de l'ex-l'UMP et qui fut ministre de la Santé dans le gouvernement de Dominique de Villepin est aujourd'hui un président de région qui attend la prochaine présidentielle française pour tenter de s'emparer de l'Élysée. Et s'il est pour le moment le seul candidat à s'être officiellement déclaré à droite, il n'est toutefois pas le candidat favori des Français qui lui préfèrent François Baroin. Toutefois, le plus frappant au vu des sondages concernant la prochaine élection est l'égalité des scores entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen qui sont au coude à coude. En effet, à mi-quinquennat, non seulement le chef de l'État et la présidente du Rassemblement national distancent, et de loin, leurs autres prétendants à la fonction suprême, mais ils progresseraient tous deux en suffrages si le premier tour de la présidentielle avait lieu aujourd'hui. Le chef de l'État, fort de 23% des voix en 2017, est crédité de 27 à 28% d'intentions de vote selon les hypothèses. Marine Le Pen en réunirait 28%, réussissant un bon de près de 7 points. «Cette enquête sacré la nouvelle bipartition du champ politique», souligne Frédéric Dabi, directeur général adjoint l'Institut d'études opinion et marketing, Ifop. Si cette étude n'est pour le moment qu'indicative près de deux ans et demi du scrutin d'avril 2022, et ne peut donc tenir compte d'une dynamique de campagne, elle montre un resserrement spectaculaire des scores au second tour. Élu à 66% en 2017, Macron ne l'emporterait cette fois qu'à 55%. «Cela sonne comme un avertissement pour ceux qui considèrent qu'en 2022, ce serait automatiquement gagné pour le président sortant face à Marine Le Pen», souligne encore Frédéric Dabi. Selon le sondage, la candidate RN bénéficierait par ailleurs au second tour d'un soutien massif des partisans de Jean-Luc Mélenchon : 63% des électeurs LFI aux européennes voteraient Le Pen, offrant ainsi un nouvel argument à ceux qui insistent sur la collusion des idées et des discours entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche. Et si ce sondage n'est certes qu'indicatif, il démontre que les Français sont de plus en plus nombreux à adhérer aux discours de Marine Le Pen, dont le futur politique avait pourtant été mis en doute après sa catastrophique prestation lors du débat d'entre-deux-tours, que beaucoup d'observateurs avaient alors qualifié de suicide politique dont elle ne se relèverait pas. F. M.

«Mort à l'Amérique»

L'Iran célèbre la prise d'otages de 1979

L'Iran célébrait hier le quarantième anniversaire de la prise d'otages de l'ambassade des États-Unis à Téhéran avec des manifestations anti-américaines dans de nombreuses villes du pays. A Téhéran, des milliers de personnes se sont rassemblées en début de matinée devant l'ancienne représentation diplomatique américaine, dans le centre de la capitale, ont constaté des journalistes de l'AFP.

«Leur hostilité à notre égard va continuer», leur a déclaré le général de division Abdolrahim Moussavi, commandant en chef de l'armée iranienne. «Les États-Unis sont comme un scorpion au venin mortel qui ne cesse de vous agacer que lorsqu'il est écrasé», a-t-il clamé. «La seule voie possible pour aller de l'avant est celle du maintien de l'esprit révolutionnaire, fondé sur la prudence et l'obéissance au guide» suprême iranien Ali Khamenei, a ajouté l'officier. Discuter avec les États-Unis reviendrait à accepter «la soumission et la défaite», a-t-il encore déclaré, reprenant des propos récents de l'ayatollah Khamenei. La télévision d'État a diffusé en

direct des images de manifestations similaires dans de nombreuses villes iraniennes, notamment Machhad (Nord) et Ispahan (Centre), respectivement deuxième et troisième agglomérations du pays, mais aussi à Ilam, Bouchehr, Ahvaz et Chiraz, dans le Sud, Zahedan (Sud-Est) ou encore à Qazvin et Tabriz (Nord). Selon l'agence Mehr, proche des conservateurs, «des millions de personnes participent à ces rassemblements» à l'échelle du pays. A Téhéran, hommes, femmes – principalement en tchador – et enfants agitaient des pancartes en anglais et en persan, sur lesquelles on pouvait lire: «Mort à l'Amérique, mort à Israël, victoire pour l'islam», et d'autres moquant le président américain Donald Trump. Le 4 novembre 1979, moins de neuf mois après le renversement du dernier chah d'Iran, un groupe d'étudiants partisans de la Révolution islamique avait pris d'assaut l'ambassade des États-Unis à Téhéran, qualifiée alors de «nid d'espions» par les partisans de Khomeiny, père fondateur de la République islamique. Les étudiants avaient exigé, pour libérer

les otages, que les États-Unis extradent le chah afin qu'il soit jugé en Iran. La crise ne s'achèvera que 444 jours plus tard, après la mort du souverain déchu en Égypte, avec la libération de 52 diplomates américains. Rompues entre-temps, les relations diplomatiques entre Téhéran et Washington n'ont jamais été rétablies. Le quarantième anniversaire de la prise de l'ambassade survient dans un climat de tensions accrues entre Téhéran et Washington sur fond de retrait des États-Unis de l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015 et de la poursuite d'une politique américaine de «pression maximale» contre l'Iran. «C'est sans doute le meilleur moment pour dire: à bas l'Amérique», a déclaré à l'antenne une journaliste de la télévision d'État entourée de manifestants à Téhéran. «Les documents trouvés (à l'intérieur de l'ambassade américaine en 1979) ont corroboré les affirmations des étudiants révolutionnaires selon lesquelles Washington utilisait le bâtiment pour fomenter des complots» contre la République islamique naissante, écrit Mehr.

Elaine Mokhtefi au Salon du livre d'Alger

Témoignages sur la barbarie du colonisateur et sur Fanon, Aït Ahmed et les autres

■ Le long parcours de la militante Elaine Mokhtefi pour la cause algérienne durant la guerre de Libération nationale a été évoqué dimanche, lors de la 24^e édition du Salon international du livre d'Alger. Écrivaine américaine, elle a donné un témoignage vivant d'une personne qui a vécu des événements tragiques lors de cette période.

Par Abia Selles

L'écrivaine Elaine Mokhtefi, militante anticolonialiste engagée en faveur de l'indépendance de l'Algérie, a évoqué, dimanche à Alger, son long parcours de militante pour la cause algérienne durant la guerre de Libération.

S'exprimant lors d'une rencontre en marge du 24^e Sila consacrée à la présentation de son dernier ouvrage «*Alger, capitale de la révolution: de Fanon aux Black Panthers*», édité récemment en Algérie, l'écrivaine a rappelé son engagement pour la cause algérienne aux côtés de militants du Front de libération nationale (FLN).

Membre de la représentation du FLN à New York (Etats-Unis), Elaine Mokhtefi a contribué activement à l'inscription de la cause algérienne à l'Assemblée générale de l'ONU, a-t-elle témoigné, précisant que ses premiers contacts avec les militants algériens remontaient à 1952.

En 1958, en pleine guerre d'Algérie, Mokhtefi rencontre lors d'une conférence panafricaine des peuples à Accra (Ghana), Frantz Fanon, militant anticolonialiste, et Mohamed Sahnoun, se remémore-t-elle encore.

Elaine Mokhtefi a rencontré également Hocine Ait Ahmed et



M'hamed Yazid, membres dirigeants de la représentation dans cette grande ville américaine qui abrite le siège de l'ONU.

Evoquant le Festival panafricain d'Alger de 1969, auquel elle avait contribué en tant que membre organisateur, la militante de 91 ans garde le souvenir d'un événement «*émouvant et extraordinaire qui n'a eu jamais*

d'égal en Afrique et ailleurs».

Cette manifestation panafricaine était un carrefour culturel et politique qui a pu réunir des dirigeants de l'Afrique noire et l'Afrique du Nord, poursuit la militante américaine de la cause algérienne, qui était alors chargée d'accueillir la délégation américaine, témoigne-t-elle.

Ayant vécu à Alger entre 1962

et 1974, Elaine Mokhtefi a exercé en tant que journaliste à l'APS. Elle est également interprète et écrivaine. Née en 1928 à New York, Elaine Mokhtefi est l'épouse de l'écrivain Mokhtar Mokhtefi, ancien membre de l'ALN (Armée de libération nationale). Engagée en faveur des luttes anticolonialistes et anti-raciales, elle s'est distinguée par

ticulièrement par son combat aux côtés des «Black Panthers», un mouvement de libération afro-américain militant pour les droits civiques. Des rencontres sur l'histoire et l'édition, entre autres, sont programmées au 24^e Sila qui se poursuit jusqu'au 9 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes.

A. S.

Festival international de l'Inchad de Constantine Clôture en apothéose de la huitième édition

La 8^e édition du Festival international de l'Inchad de Constantine a été clôturée en apothéose dimanche soir au théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani, devant un public nombreux. Le sénégalais Mohamed Gim Saw et sa troupe Nour Essalem ont donné le ton d'une soirée qui aura offert à l'assistance un savoureux moment musical empreint de spiritualité.

Accompagné des rythmes envoûtants de la kora, l'instrument de musique phare de l'Afrique de l'Ouest et des percussions hypnotiques de la taba-

la, Mohamed Gim Saw a sorti une performance singulière pour présenter des poèmes et des chansons tirés du patrimoine musical soufi du Sénégal.

Faisant l'éloge du Prophète Mohamed (QSSSL), la prestation du groupe a donné lieu à un voyage aux sonorités profondément africaines, au bonheur d'une assistance ravie de voir le Festival international de l'inchad offrir à entendre une tradition musicale rarement mise en avant. A la fin de son spectacle, Mohamed Gim Saw a salué la réceptivité du public et affirmé

être fier de se produire en Algérie et de faire découvrir à travers sa musique la tradition des «Khadres», de la confrérie de Qadiriyya, fondée à Bagdad au XII^e siècle et importée au Sénégal au XVIII^e siècle par le Cheikh Bou Kounta.

La deuxième partie de la soirée a été assurée par Nacer Mirouh et Abderrahmane Bouhbila, deux talentueux Mouchid issus de la ville de Constantine. Ce duo à la voix chaude et puissante a chanté des poèmes et des chansons puisés du patrimoine arabo-

andalou, subjuguant les spectateurs, visiblement conquis par le spectacle proposé.

Offrant une belle fusion de modernité et de tradition, ils ont interprété par la suite un joli florilège de Madih et de chants mystiques pour laisser place à d'intenses moments de recueillement. Pour le commissaire du festival, Samir Louhouah, cette 8^e édition est «un succès total» pour avoir présenté au public 5 écoles de l'inchad tout «en respectant l'authenticité de cet héritage musical millénaire». Ouverte jeudi dernier, la 8^e édition du

Festival international de l'inchad a vu défiler des artistes algériens et d'autres venus du Maroc, de Tunisie, de Syrie et du Sénégal, conjuguant leurs traditions avec harmonie et authenticité.

L. B.

AGEND'ART

Palais des expositions des Pins-maritimes à Alger (Safex)

Jusqu'au 9 novembre : Salon international du livre d'Alger.

Galerie d'art moderne d'Oran (El-Biar, Alger)

Jusqu'au 12 novembre : Exposition de peinture «La seconde intercalaire» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre : Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Office Ryad El Feth
Du 7 au 16 novembre : 10^e édition du Festival international du cinéma d'Alger.

Constantine

Les orchestres militaires algérien et russe animent un concert

L'orchestre d'harmonie de la Garde républicaine algérienne et l'orchestre de l'Armée russe ont animé, dimanche, à la grande salle de spectacles Ahmed-Bey (Constantine), un concert, dans le cadre de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, devant un public nombreux.

A l'entame du concert, rehaussé par la présence du Commandant de la 5^e Région militaire, le général major Ammar Athamna et du chef de la mission militaire russe en Algérie, le général Barzan Alexander, ainsi

que d'officiers supérieurs, des autorités de wilaya, d'artistes locaux et de citoyens de différents âges, les deux troupes ont exécuté les hymnes nationaux algérien et russe.

Le public a apprécié plusieurs morceaux musicaux puisés des différents styles de la musique algérienne dont le chaâbi, le chaoui, l'oranais, le sahraoui et le kabyle.

Le groupe de la Garde républicaine «El Mezwed» a présenté un spectacle musical, qui a été très apprécié par le public. L'orchestre de l'armée russe a exécuté des morceaux musicaux puisés du patrimoine

russe, dont «*Katyusha*» avant que les deux orchestres entonnent les chants patriotiques algériens «*Min Jibalina*», «*Djazairouna*» et «*Ya chahid El Watan*» et d'autres chants russes.

Ce concert s'inscrit dans le cadre de la consécration des traditions ancestrales de l'Armée nationale populaire (ANP) et des étapes phares de son histoire, ainsi que de la valorisation du patrimoine musical militaire. Les deux orchestres, algérien et russe, avaient animé, jeudi et samedi derniers, deux concerts similaires respectivement à Alger et à Oran.

Racim C.



Karaté do Les champions Anis Helassa et Lamya Matoub récompensés

LES KARATÉKAS algériens, Ayoub Anis Helassa, sacré champion du monde juniors 2019 et Lamya Matoub, médaillée de bronze aux mondiaux de Madrid 2018, ont été honorés par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), lors d'une cérémonie organisée dimanche soir au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Le ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui, a honoré à cette occasion le jeune karatéka Ayoub Anis Helassa, champion du monde juniors 2019 de kumité (-55 kg) à Santiago en Chili et Lamya Matoub, médaillée de bronze aux championnats du monde 2018 à Madrid, en présence des membres du gouvernement, des présidents de fédérations sportives ainsi que des personnalités sportives et politiques. «C'est un devoir pour nous d'honorer les jeunes sportifs algériens qui ne cessent de représenter les couleurs nationales dans les manifestations internationales et hisser le drapeau national très haut, ce qui prouve que les écoles algériennes peuvent former les champions de demain, mais il faudrait juste croire à nos capacités et continuer à travailler pour réaliser d'autres succès dans l'avenir», a déclaré Bernaoui dans son allocution lors d'une cérémonie en l'honneur des champions Ayoub Anis Helassa et Lamya Matoub.

Pour le ministre, cette distinction «demeure une tradition louable pour encourager les athlètes afin de travailler davantage et hisser le drapeau national au niveau international».

«Le sport algérien vit des moments historiques de joie et de fierté et c'est à nous de profiter de ces consécration pour aller de l'avant et permettre aux fédérations sportives de se doter de leurs propres centres de préparation et arriver à qualifier le plus grand nombre d'athlètes aux Jeux olympiques 2020 de

Tokyo», a-t-il relevé. De son côté, le karatéka Ayoub Anis Helassa, sacré champion du monde juniors de kumité (-55 kg), a indiqué que «ma carrière vient juste de débuter et cette médaille d'or va me permettre de travailler davantage pour réaliser d'autres succès». «Je ne peux pas décrire à quel point je suis fier d'être honoré par les plus hautes autorités de mon pays. Cela va me permettre de continuer à travailler pour représenter dignement l'Algérie lors des prochaines manifestations internationales. Je remercie le ministre Bernaoui qui m'a soutenu ainsi que mes entraîneurs de mon club Mostakbel de Constantine», a déclaré le jeune Helassa qui a été honoré aux côtés de l'entraîneur national, Tarek Adman et son entraîneur au club Mostakbel de Constantine, Tabet Skander.

Pour Lamya Matoub, médaillée de bronze aux mondiaux 2018 à Madrid, «personne ne peut imaginer le sentiment d'un athlète qui prend part à une compétition mondiale, alors qu'il soit sacré à la fin des épreuves, c'est encore mieux». «Si je me présente à une compétition, c'est pour la gagner», lâche-t-elle. «Je n'y vais pas pour autre chose. Après, peu importe la médaille, je serais contente. Mais je ne me vois pas revenir sans. Ce serait très décevant par rapport à tout le travail fourni». En revanche, pour aller aux JO 2020, la championne ne peut toutefois pas disputer toutes les compétitions qualificatives pour Tokyo, à cause de son travail en tant que professeure des écoles en France. «Je ferai tout mon possible pour me qualifier», promet Lamya Matoub. Cette cérémonie a été également l'occasion pour honorer l'Association «Green-Bike», un collectif composé de jeunes bénévoles qui organisent des opérations de nettoyage des places publiques, établissements scolaires et même des stades de football.

Basketball/Championnat arabe (dames) Hussein Dey Marines défaite par le CS Sfaxien

LES BASKETTEUSES du club algérien Hussein Dey Marines ont perdu (60-48) contre leurs homologues tunisiennes du CS Sfaxien, en match comptant pour la première journée du Championnat arabe féminin des clubs (Groupe B), disputé dimanche soir à Meknès (Maroc), qui abrite la compétition du 3 au 11 novembre. Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'autre représentant algérien dans cette compétition, le GS Pétroliers, avait subi le même sort contre les Tunisiennes de l'ES Cap Bon, sur le score de 79 à 65, également pour le compte de la première journée (Groupe A). Outre le HDM et le CSS, le Groupe (B) de ce Championnat arabe regroupe le COD Meknès (Organisateur), le Club de Beyrouth (Liban) et Sharjah des

Emirats arabes unis, alors que le Groupe (A) regroupe, outre le GSP et l'ESCB, les formations marocaine des Forces Armées Royales (FAR) et Jordanienne du Chabab Faheys. Sur les neuf clubs engagés dans ce tournoi, seul le 5^e du groupe B sera éliminé.

Coupe de la CAF / 16^{es} de finale bis (retour)- Paradou AC - Kampala City (4-1)

Les Jaune et Bleu créent l'exploit et vont en phase de poules

■ Le Paradou AC a créé un véritable exploit en se qualifiant pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine de football, après son succès retentissant face aux Ougandais de Kampala City (4-1), en match retour des 16^{es} de finale bis, disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger).



Par Mahfoud M.

Les Jaune et Bleu, qui s'étaient contentés d'un nul vierge au match aller à Kampala, ont bien maîtrisé leur sujet lors de ce match retour, en trouvant la faille par le très remuant Ishak Harrari, dès la 8'. Une joie de courte durée cependant, car Okello avait égalisé pour les Ougandais à la 23', sauf que les Algérois ont vite fait de reprendre l'avantage au score, grâce à Yousri Bouzok, ayant transformé un penalty à la 37', permettant à son équipe de rejoindre les vestiaires sur le score de deux buts à un. Après la pause, les Pacistes ont légèrement changé de tactique, puisqu'ils ont opté pour plus de prudence derrière, en procédant par des contre-attaques rapides après la récupération du ballon.

Une situation qui a permis aux Ougandais de réaliser un assez bon début de deuxième mi-temps, sauf que la réussite devant le but leur avait fait défaut. A l'inverse, les joueurs du Paradou ont fait preuve d'un incroyable réalisme, y compris sur les balles arrêtées, qui étaient d'ailleurs à l'origine des deux derniers buts. En effet, Ishak Harrari avait bénéficié d'un coup franc bien placé à la 64', et il avait décidé de le frapper directement, des 25 mètres. Le tir était tellement puissant que le gardien ougandais n'a fait que le repousser sur la tête du jeune Abdelkader Kadri, qui ne s'est pas fait prier pour le loger au fond des filets (3-1). Quant au quatrième but, c'était sur un coup franc direct des 30 mètres, que le métronome Aymen

Bouguerra a envoyé en pleine lucarne (70'). Malgré l'ampleur du score, les Pacistes semblaient loin d'être rassasiés, puisqu'ils ont continué à jouer l'attaque à outrance pendant les vingt dernières minutes, manquant de très peu d'ajouter d'autres buts. Quoique, cette fois, la réussite n'était pas au rendez-vous et l'arbitre de la rencontre a mis fin aux débats sur le score de quatre buts à un, mais qui suffisait au bonheur des Algérois, qualifiés pour la première fois de leur histoire pour la phase finale d'une joute continentale. En revanche, l'autre représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, a été moins chanceux, puisqu'il a été éliminé au tour précédent par les Egyptiens du FC Pyramids (aller : 1-1, retour : 0-1). **M. M.**

Mondial des clubs

Ghorbal et Gourari choisis par la Fifa pour officier

Les deux arbitres internationaux algériens, Mustapha Ghorbal et Mokrane Gourari (assistant), ont été retenus par la Fédération internationale de football (Fifa) en vue de la Coupe du monde des clubs,

prévue du 11 au 22 décembre à Doha, a annoncé dimanche la FAF sur son site officiel. Le sifflet algérien retrouve ainsi une compétition organisée sous l'égide de la Fifa, une année après la suspension infligée, puis levée,

à l'arbitre Mehdi Abid-Charef, qui devait officier au Mondial des clubs 2018 disputé aux Emirats arabes unis, au même titre que l'arbitre-assistant Abdelhak Etchiali.

Rappelons que l'arbitre algérien Lahlou Benbraham a été retenu par la commission des arbitres de la Confédération africaine de football (CAF) pour officier lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 23 ans (U23), prévue du 8 au 22 novembre en Egypte. «La FAF félicite les trois arbitres internationaux et leur souhaite pleine réussite dans leur noble mission de représenter dignement le corps arbitral algérien dans les deux compétitions», conclut l'instance fédérale.

WA Tlemcen

Mention complète à domicile

Le WA Tlemcen poursuit son parcours sans faute à domicile en demeurant le seul club de la Ligue II de football à n'avoir concédé aucun point dans son stade fétiche du complexe Akid-Lotfi après 11 journées de compétition.

Les Zianides ont d'ailleurs de nouveau frappé, samedi, lors de la réception de la lanterne rouge

l'USM El Harrach qu'ils ont battu sur le score de deux buts à zéro. Cette victoire leur a permis de préserver leur deuxième place au classement, derrière le leader l'Olympique Médéa.

Il s'agissait aussi de la sixième victoire du WAT à domicile en autant de rencontres pendant lesquelles les protégés de l'entraîneur Aziz Abbès ont inscrit 10

buts contre un seul encaissé. «Pour aspirer à accéder, il faudra faire en sorte de remporter tous nos matchs chez nous.

Jusque-là, nous sommes sur la bonne voie, mais ça risque de ne pas suffire, car nous sommes un peu fébriles à l'extérieur», a déclaré le coach du WAT.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Université Constantine 3

Introduction de master en scénographie théâtrale

LA NOMENCLATURE des formations dispensées à l'université Salah-Boubnider Constantine 3 sera renforcée à partir de l'actuelle saison universitaire par l'introduction d'un master en scénographie théâtrale, a révélé lundi le vice recteur de cette établissement d'enseignement supérieur, chargé de la pédagogie, Riad Hamadouche.

Le nouveau master introduit pour la première fois à la faculté de la culture et des arts de l'université Constantine 3, viendra consolider le potentiel de formation dont dispose cette université forte de 6 facultés, un institut d'enseignement supérieur et 3 Ecoles nationales supérieures entre autres, a indiqué le même responsable à l'APS en marge d'une double cérémonie marquant l'ouverture de la saison universitaire 2019-2020 et la sortie d'une promotion de 3 000 licenciés de la faculté de génie des procédés.

L'introduction de cette nouvelle spécialité s'inscrit dans le cadre du plan de développement de cette université, l'une des plus grandes à l'échelle nationale avec 44 000 places pédagogiques, a souligné M. Hamadouche, précisant que le master en scénographie théâtrale figure parmi les formations «clés» permettant aux étudiants la poursuite d'études professionnelles pour davantage de performances en la matière.

La nouvelle spécialité, a ajouté M. Hamadouche, permettra de former des professionnels du spectacle de haut niveau, en mesure de mener à bien la conception et la réalisation de projets scénogra-

phiques, a-t-on noté. La double cérémonie à laquelle ont assisté des cadres en activité et à la retraite du secteur de l'Enseignement supérieur a été mise à profit pour rendre un hommage posthume au professeur Lakhdar Belaz, un ancien de l'université de Constantine et dont la salle de conférences de la faculté de génie de procédés porte le nom. Dans son allocution, le recteur de l'université Constantine 3, Ahmed Bouras, a indiqué que son établissement universitaire s'est engagé à travers les programmes de formation, de coopération et de recherche à contribuer à l'essor économique du pays et à accompagner les efforts de développement en cours.

Des enseignants promus à des grades supérieurs ont été honorés à cette occasion qui a été mise à profit pour rappeler que l'université Constantine 3 dispose de 14 laboratoires de recherche en médecine, en architecture et en génie des procédés notamment. A ce titre, le Pr Mustapha Cheikhi, vice-doyen chargé de la pédagogie à la faculté de génie des procédés, a indiqué que cet établissement offrant 3 spécialités en master (génie chimique, génie pharmaceutique, et génie de l'environnement) a déjà proposé des solutions pour le traitement des eaux physico-chimiques, biologique et des eaux industrielles et huileuses pour des entreprises économiques.

Cette faculté compte 80 enseignants-chercheurs et une soixantaine de docteurs.

Racim C.

Commerce

L'Inde «ne rejoindra pas» le traité de libre-échange Asie-Pacifique

L'INDE, inquiète de l'arrivée massive sur son sol de produits chinois, «ne rejoindra pas» le gigantesque traité de libre-échange Asie-Pacifique promu par Pékin, a annoncé lundi à Bangkok une diplomate indienne de haut rang. New Delhi a décidé de rester à l'écart du Partenariat économique intégral régional (RCEP) dans «l'intérêt national» de l'Inde, a déclaré Vijay Thakur Singh, du ministère indien des Affaires extérieures, au cours d'un point presse en marge du sommet des dirigeants de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean). Le RCEP vise à créer une gigantesque zone de libre-

échange entre les 10 pays de l'Asean (Indonésie, Thaïlande, Singapour, Malaisie, Philippines, Vietnam, Birmanie, Cambodge, Laos et Brunei), la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces 15 pays sont tombés d'accord lundi à Bangkok pour signer en 2020 ce texte en vue de permettre la mise en place du plus vaste espace de libre-échange du monde. Il n'y aura aucun problème pour que les 15 (Etats) parties au traité le signent l'année prochaine, a déclaré Le Yucheng, le vice-ministre des Affaires étrangères chinois, ajoutant que l'Inde serait toujours «la bienvenue». H. Y.

Le Sila 2019 ouvre ses portes



Djalou@hotmail.com

Wilaya de Tipasa

Un terroriste abattu par un détachement de l'ANP

Un terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov a été abattu dimanche par un détachement de l'ANP à Damous, dans la wilaya de Tipasa, dans le cadre d'une opération toujours en cours, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade tendue dans la localité de Djebel El Riacha, commune de Damous, wilaya de Tipasa, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, le 03 novembre 2019, un terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov. L'opération est toujours en cours», précise-t-on de même source. Dans le même contexte et lors d'une opération de fouille et de ratissage menée dans la zone de Taghda, commune de Larbee, dans wilaya de Batna, un détachement de l'ANP «a découvert et détruit 13 casemates pour terroristes contenant

la dépouille d'un terroriste, qui a été abattu par les forces de l'ANP lors d'opérations précédentes, ainsi que 27 bombes de confection artisanale, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et de couchage et divers objets». Un autre détachement combiné «a découvert près de Ménèa, dans la wilaya de Ghardaïa, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov». Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, deux individus et saisi 4 kilogrammes de dynamite, 1 kilogramme et demi de TNT, 26 tubes d'allumage, 6 détonateurs, 30 mètres de mèche de détonation, ainsi

qu'un camion, 2 groupes électrogènes, 7 marteaux piqueurs, 1 détecteur de métaux, 102 sacs de mélange de pierres et d'or brut et 3 200 litres de carburant destinés à la contrebande». Par ailleurs, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Tlemcen et Béchar, un narco-trafiquant et saisi 10 kilogrammes de kif traité», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Ouargla et Tébessa, deux individus en leur possession 1 300 unités de différentes boissons et 440 comprimés psychotropes», ajoute le communiqué.

Y. T.

Grèce

41 migrants découverts en vie dans un camion frigorifique

Quarante-et-un migrants ont été découverts en vie cachés dans un camion frigorifique intercepté sur une autoroute du nord de la Grèce, a indiqué lundi la police grecque. Sept d'entre eux présentaient des problèmes respiratoires et ont été transportés à l'hôpital. Les migrants transportés dans le camion étaient des jeunes hommes en majorité de nationalité afghane, selon la police. Le conducteur du camion frigorifique d'origine géorgienne, soupçonné d'être le passeur, a été arrêté lundi matin sur l'autoroute Egnatia en direction de la

ville de Thessalonique, près du péage de la ville de Xanthi, selon la police. Un deuxième individu d'origine turque qui se trouvait à l'avant du véhicule a réussi à s'échapper et reste recherché par les autorités, selon un site d'informations locales. Cette découverte rappelle celle, tragique, dans la nuit du 22 au 23 octobre de trente-neuf corps de migrants vietnamiens dans un camion frigorifique dans l'Essex, à l'est de Londres. Lundi, un accident a coûté la vie à un enfant de 2 ans, originaire d'Irak, sur l'île de Chios, un des cinq centres de réception et d'identi-

cation en mer Egée. D'après l'agence de presse grecque Ana, la fillette a été renversée par une voiture lundi en fin de matinée puis emmenée à l'hôpital où son décès a été prononcé. Pour la première fois depuis 2016, la Grèce est redevenue cette année la principale porte d'entrée des demandeurs d'asile en Europe. Plus de 34 000 personnes vivent dans des camps aux conditions de vie insalubres sur cinq îles de la mer Egée pour une capacité totale de 6 300 personnes.

Lamine H.